



Courcelles, le 14 janvier 2016

Madame, Monsieur,
Membre du Conseil Communal,
Membre du Conseil de l'Action Sociale,

Est invité(e) pour la première fois à assister à une séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale prévue en la salle des fêtes du Centre Spartacus Huart, rue Baudouin 1^{er} 121 à Courcelles, en application des articles L1122-11 du code de la démocratie locale et 26 bis § 5 de la Loi organique des CPAS du 08 juillet 1976,

LE JEUDI 28 JANVIER 2016 à 19H

A l'effet de délibérer sur les points suivants portés à l'

ORDRE DU JOUR

- Rapport annuel sur les synergies et les économies d'échelle
- Sanctions ONEM et fins de droits : état de la situation au sein de l'entité

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale communale,

L. LAMBOT



Le Bourgmestre,

C. TAQUIN

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale du CPAS,

L. PREVOST

Le Président,

C. CLERSY